

NOUS CONTACTER

Ligne médecin : Tél 01 55 59 20 15
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
Adresse mail : infomedecin@stallergenesgreer.com

«MEDECIN» «NOM»
«ADR1»
«ADR2»
«CP» «Ville»

INFORMATION IMPORTANTE
À l'attention des Médecins prescripteurs

Antony, le 31 janvier 2024

OBJET : Report de la date de mise à disposition des spécialités pharmaceutiques

- **ALBEY VENIN D'ABEILLE *Apis mellifera* 120 microgrammes et 550 microgrammes, poudre et solvant pour solution injectable, et**
- **ALBEY VENIN DE GUEPE *Vespula spp.* 120 microgrammes et 550 microgrammes, poudre et solvant pour solution injectable**

Cher Docteur,

Par courrier du 18 décembre 2023, nous vous faisons part de la mise à disposition à la date du 30 janvier 2024 des spécialités suivantes

- **ALBEY VENIN D'ABEILLE *Apis mellifera* 120 microgrammes et 550 microgrammes, poudre et solvant pour solution injectable, et**
- **ALBEY VENIN DE GUEPE *Vespula spp.* 120 microgrammes et 550 microgrammes, poudre et solvant pour solution injectable**

Néanmoins, nous vous annonçons que ces spécialités ne seront finalement pas disponibles à la date prévue. Nous regrettons vivement cette situation et mettons tout en œuvre pour accélérer cette remise à disposition. Nous reviendrons bien entendu vers vous pour vous communiquer une date précise.

Dans l'intervalle, nous continuerons à mettre à la disposition des pharmacies à usage intérieur (PUI) des spécialités importées de venins d'hyménoptères dosées à :

- 550 µg/flacon, réservées exclusivement à un usage hospitalier et non rétrocédables
- 120 µg/flacon, rétrocédables par les PUI autorisées.
Les patients devront donc continuer à se procurer des venins dosés à 120 µg/flacon pour leur traitement de maintenance auprès des seules PUI.

Les présentations importées sont rappelées ci-dessous :

- **Venin d'abeille *Apis mellifera* 120 microgrammes** : 1 flacon de lyophilisat de venin d'abeille *Apis mellifera* dosé à **120µg/flacon** (Jubilant HollisterStier Laboratories LLC, USA) + 1 flacon de **diluant HSA 0,03%** 1,8mL (utilisé pour la reconstitution) étiqueté « Sterile Diluent for Allergenic Extracts – Normal saline with HSA » (Greer Laboratories, USA).

- **Venin d'abeille *Apis mellifera* 550 microgrammes** : 1 flacon de lyophilisat de venin de d'abeille *Apis mellifera* spp., dosé à 550 µg/flacon (Jubilant HollisterStier Laboratories LLC, USA), réservé à un usage hospitalier et en conséquence non rétrocéderable.
- **Venin de guêpe *Vespula* spp 120 microgrammes** : 1 flacon de lyophilisat de venin de guêpe *Vespula* spp dosé à **120µg/flacon** (Jubilant HollisterStier Laboratories LLC, USA) + 1 flacon de **diluant HSA 0,03%** 1,8mL (utilisé pour la reconstitution) étiqueté « Sterile Diluent for Allergenic Extracts – Normal saline with HSA » (Greer Laboratories, USA).
- **Venin de guêpe *Vespula* spp 550 microgrammes** : 1 flacon de lyophilisat de venin de guêpe *Polistes* spp., dosé à 550 µg/flacon (Jubilant HollisterStier Laboratories LLC, USA), réservé à un usage hospitalier et en conséquence non rétrocéderable.

Concernant la référence de venin de guêpe *Polistes* spp. 120 et 550 microgrammes, pour rappel, Stallergenes continue de mettre à disposition des professionnels de santé les présentations de venins importés suivantes :

- **Venin de guêpe *Polistes* spp. 550 microgrammes** : 1 flacon de lyophilisat de venin de guêpe *Polistes* spp., dosé à 550 µg/flacon (Jubilant HollisterStier Laboratories LLC, USA), réservé à un usage hospitalier et en conséquence non rétrocéderable.
- **Venin de guêpe *Polistes* spp. 120 microgrammes** : 1 flacon de lyophilisat de venin de guêpe *Polistes* spp., dosé à 120 µg/flacon (Jubilant HollisterStier Laboratories LLC, USA) + 1 flacon de **diluant HSA 0,03%** 1,8 mL(utilisé pour la reconstitution) (Greer Laboratories, USA), disponible uniquement en rétrocession hospitalière auprès d'une PUI autorisée.

Les diluants HSA 0,03% importés en provenance de Greer Laboratories que vous utilisez pour la reconstitution puis la dilution de ces venins restent disponibles en flacons de 9 mL (utilisé pour la reconstitution) et de 1,8 mL (utilisé pour la dilution).

Pour toute demande d'information complémentaire, nous vous invitons à contacter notre service clients (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h) au 01 55 59 20 15 ou par mail à infomedecin@stallergenesgreer.com. En dehors des horaires d'ouverture du service clients, un service d'astreinte est mis en place pour répondre à vos questions au 01 55 59 78 74.

Déclaration des effets indésirables :

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr>.

Pour plus d'informations sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr.

Nous vous prions d'agréer, Docteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Anne Bonetto Braun
Pharmacien Responsable

STALLERGENES SAS collecte vos données dans le cadre de la gestion de la relation avec ses clients et prospects. Conformément à la loi "informatique et libertés" et au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données ou vous pouvez vous opposer, pour des motifs légitimes, au traitement de vos données par STALLERGENES SAS (ou en demander la limitation), ou bien encore, vous pouvez définir le sort de vos données traitées par STALLERGENES SAS après votre mort. Ces droits peuvent être exercés en vous adressant à notre Délégué à la Protection des Données, STALLERGENES SAS, 6 rue Alexis de Tocqueville, 92160 Antony ou par email à <https://www.stallergenesgreer.fr/politique-de-confidentialite>